



## Plainte nuisance odeur cigarette

-----  
Par Bamba05

Bonjour

Je loue un appartement au 1er étage. Au rez-de-chaussé, le local commercial est en travaux et les ouvriers fument à l'intérieur, du coup toute l'odeur et fumé remonte chez moi. Je suis obligé d'aérer plusieurs fois dans la journée. C'est une situation très désagréable et en plus je m'inquiète pour mes enfants et surtout la plus petite de 3 ans. J'ai déjà essayé de communiquer avec les ouvriers, ils continuent à fumer. J'ai appelé leur responsable. Y a t il un moyen juridique d'interdire aux ouvriers de fumer dans un chantier chez un particulier svp?

Je prévois de me rendre au service hygiène de la Mairie et de contacter un huissier pour constater l'odeur.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vos démarches semblent correctes.

Vous pouvez aussi écrire un courrier RAR au voisin pour lui signaler ces nuisances. Il est responsable vis-à-vis de vous.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Il faudrait voir pourquoi la fumée remonte chez vous, ce n'est pas normal.